

# *En bref...*

SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif - Tel : 01 49 58 35 85 - Télécopie : 01 49 58 35 33  
Courrier électronique : [sntrs-cgt-bn@vjf.cnrs.fr](mailto:sntrs-cgt-bn@vjf.cnrs.fr) - Site web : <http://www.sntrs.fr>

## **EN BREF N° 86 du 28 septembre 2005**

### **Communiqué du SNTRS-CGT**

#### **Suppression de la limite d'âge pour concourir en CR2 Vers un recrutement plus tardif**

Le gouvernement a décidé par ordonnance, dans un texte pour initiés des choses juridiques, de supprimer les limites d'âge pour les concours de la Fonction Publique, sauf quelques exceptions. Les directions d'EPST et le gouvernement n'ont pas prévu de déroger à cette mesure pour les CR2.

Cette mesure d'une manière conjoncturelle permettra à quelques candidats malheureux de se « rattraper ». Mais très rapidement l'âge moyen au recrutement en CR2 va augmenter, ce qui va mécaniquement entraîner un allongement de la période précaire avant le recrutement statutaire. Il est même probable que le grade de CR2 disparaîtra un peu plus tard aboutissant à un nouvel allongement de cette période de précarité. Vers un âge moyen de recrutement à 35 ou 40 ans dans le corps des Chargés de Recherche ?

Le gouvernement n'a pas voulu discuter avec les syndicats des conditions d'application de cette mesure. Pourtant, dans la recherche, les syndicats ont rencontré le ministère à plusieurs reprises au mois de juillet pour discuter des réformes envisagées. Le gouvernement se moque des personnels et des jeunes chercheurs en particulier.

Le gouvernement continue sa politique de précarisation et de réduction du prix du travail. Les jeunes précaires sont plus corvéables et lui reviennent moins chers que des titulaires.

**Le SNTRS-CGT se prononce pour un recrutement majoritaire au plus près de la thèse en CR2.** Ce grade devrait être réservé aux candidats qui ont soutenu leur thèse récemment. Mais aucun système de régulation n'est satisfaisant si le nombre de postes ouverts aux concours reste faible. Il faut des créations de postes dans la recherche et l'Enseignement Supérieur pour répondre aux besoins par une programmation de créations d'au moins 5000 emplois permanents par an pour aller vers 3% du PIB.

**Le SNTRS-CGT appelle tous les personnels et en particulier les jeunes scientifiques à le rejoindre dans la lutte contre la politique gouvernementale.**

Villejuif, le 28 septembre 2005